

Mémoire

Maintien de la circonscription

Kamouraska – Témiscouata

Présenté par

**André Chouinard,
membre du comité exécutif
MRC de Témiscouata**

Le 12 mars dernier, la Commission de la représentation électorale du Québec présentait une refonte de la carte électorale provinciale annonçant la disposition de trois comtés dont celui de Kamouraska – Témiscouata.

En tant que membre de l'exécutif de la MRC et maire de la municipalité de Squatec, je demande la maintien de la circonscription électorale Kamouraska – Témiscouata.

Plusieurs motifs militent en faveur du maintien de la circonscription électorale.

Au cours des dernières cinquante (50) années, nous avons changé de comté à trois reprises. À chaque fois, nous n'avons pas choisi le partenaire, il fut imposé. Comment développer un sentiment d'appartenance si nous sommes appelés à travailler avec de nouveaux partenaires ? Comment un député peut-il bien servir la population s'il reçoit un territoire qu'il connaît à peine et qu'il doit répondre un plus grand nombre de municipalités ? Les citoyens des municipalités éloignées du centre du comté risquent de s'isoler davantage et éprouveront des difficultés à se faire entendre.

Dans notre comté actuellement, la population se répartit assez également sans grand centre urbain. Nous craignons retrouver dans notre comté une ville importante puisque notre poids politique s'affaiblira. Le pouvoir d'attraction de la ville viendra, encore une fois, diminuer le développement des régions rurales et remettra en cause l'avenir de l'occupation dynamique du territoire.

De plus, le caractère rural des MRC de Kamouraska et de Témiscouata où l'agriculture, l'industrie forestière et l'acériculture dominant, vient en opposition avec le développement urbain axé sur l'industrie manufacturière ou autre. Dans notre comté actuel, la présence commune d'associations, UPA, caisses populaires Desjardins, groupements forestiers facilitent le partage d'expertise axé sur un modèle de développement commun aux deux MRC.

Enfin, l'abolition du comté Kamouraska – Témiscouata affaiblira grandement la représentativité du Bas Saint-Laurent à l'assemblée nationale. Encore une fois, les régions éloignées perdront une partie de leur influence auprès des grands centres urbains.

En s'appuyant sur le fait que le comté Kamouraska – Témiscouata répond aux normes minimales pour répondre aux exigences de la loi électorale, nous sommes étonnés de constater que nous sommes encore une fois « utilisés » pour la refonte de comtés. Les similitudes entre nos deux MRC (Kamouraska – Témiscouata) doivent être prises en compte pour le maintien de notre comté. Nous tenons au développement régional et nous devons avoir les moyens d'y parvenir.

Kamouraska – Témiscouata, ensemble pour rester !

André Chouinard,
Maire de Squatec et membre
De l'exécutif de la MRC de Témisoucata